

Formation Guide accompagnateur

Posté par: formations-concours

Publiée le : 13/11/2008 11:36:12

Guide accompagnateur est un mÃ©tier du tourisme. Il est prÃ©sent sur le lieu de dÃ©part pour accueillir les voyageurs, il s'assure qu'ils ont rempli les formalitÃ©s nÃ©cessaires (visas, vaccins...). Il participe aux procÃ©dures d'embarquement.

Description des tÃ¢ches / conditions de travail Le guide accompagnateur travaille pour une agence ou un organisateur de voyages. Son mÃ©tier est souvent saisonnier. Il exige une extrÃªme attention aux offres d'accompagnement faites par les agences de voyages. La majoritÃ© des accompagnateurs sont payÃ©s Ã la prestation, c'est-Ã -dire au voyage. Ces conditions les contraignent souvent Ã occuper une activitÃ© en parallÃ¨le. Une grande disponibilitÃ© personnelle est Ã©videmment exigÃ©e. Il s'efforce de rÃ©soudre les diffÃ©rents problÃmes rencontrÃ©s, comme la prise en charge de l'hÃbergement des clients lorsqu'un vol est repoussÃ©. A l'arrivÃ©e, il facilite les formalitÃ©s d'entrÃ©e dans le pays, veille au respect des contrats passÃ©s par l'agence, tant en ce qui concerne la nature des prestations que leur qualitÃ©. Dans les hÃtels, l'accompagnateur doit satisfaire les clients, en nÃ©gociant leurs intÃ©rÃts avec les hÃteliers, tout en dÃ©fendant ceux de l'agence dont il dÃ©pend. **Salaires / revenus** Un guide accompagnateur est rarement salariÃ© au mois. Dans ce cas il peut gagner entre 1 600 et 2 200 â¬ selon le type d'entreprise. Il est souvent rÃ©munÃ©rÃ© Ã la vacation ou Ã la journÃ©e. Dans ce cas la convention collective prÃ©voit un forfait/jour compris entre 42 et 67 â-. Certains avantages en nature (repas) ou pourboires peuvent exister dans cette profession.

Evolution professionnelle Il n'y a pas de véritable Ã©volution de carriÃ¨re.

L'accompagnateur peut changer de fonctions et travailler en agence Ã condition d'Ãªtre formÃ©. Certains rÃ©ussissent Ã se transformer en rÃ©dacteurs de guides touristiques ou Ã participer Ã leur rÃ©daction.

Etudes / formations Une formation spÃ©cialisÃ©e dans le tourisme n'est pas forcÃ©ment nÃ©cessaire pour exercer ce mÃ©tier. NÃ©anmoins le BTS animation et gestion touristiques locales est trÃ¨s apprÃ©ciÃ©. Il forme des spÃ©cialistes de l'accueil et de la promotion du tourisme rÃ©gional. Il intÃ©gre Ã©galement la gestion de manifestations et d'Ã©vÃ©nements culturels. Les titulaires de ce BTS peuvent occuper une multitude de postes, tels que agent de dÃ©veloppement local, attachÃ© de presse touristique, organisateur d'Ã©vÃ©nements locaux. On peut citer Ã©galement le BTS vente et productions touristiques.

Le BTS se prÃ©pare en 2 ans aprÃ¨s un bac gÃ©nÃ©ral ou un bac sciences et techniques de la gestion (STG). L'accÃ©s se fait sur dossier et entretien.

Certains rÃ©seaux d'agences apprÃ©cient des formations courtes, en six ou sept mois aprÃ¨s le bac, notamment celle de l'Ã‰cole pratique du tourisme (EPT) ou de l'institut national de formation et d'application (INFA).
